



Communiqué Réglementation Technique Junior Sprint :

Malgré les informations qui circulent sur internet, il n'y a aucune obligation de se procurer de boîtier pour le scellé des ECU de la catégorie Junior Sprint.

Texte réglementaire :

L'ECU sera scellé avec son faisceau pour rendre la connexion indémontable.

Le concurrent est responsable de son scellé. Le scellé devra rester en place pendant toute la durée de l'épreuve.

Si pour quelle raison que ce soit le concurrent doit déconnecter son ECU, il doit prévenir les commissaires techniques qui contrôleront l'ECU avant de le sceller à nouveau.

Si au début de l'épreuve le boîtier n'est pas scellé, il appartient au concurrent d'en référer aux commissaires techniques.

Les commissaires techniques se chargeront d'apposer leur propre système de scellés lors des vérifications techniques.

Bonne fin de préparation à vous tous.